

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Programme Départemental d'Amélioration de l'Habitat Privé **« Habiter Mieux en Ardennes » - Reprise de l'ensemble des activités**

Depuis septembre 2018, le Conseil départemental des Ardennes, en partenariat avec l'Anah, les EPCI, la Région Grand Est et la CAF des Ardennes, a mis en place un programme d'aide à l'amélioration de l'habitat privé dit « Habiter Mieux en Ardennes ». Ce programme s'adresse aux propriétaires bailleurs ou occupants, sous conditions de ressources, désireux d'engager des travaux de rénovation énergétique, des travaux d'adaptation à la perte d'autonomie ou des travaux de réhabilitation/mise aux normes d'un logement dégradé ou vacant.

Il a chargé le groupement URBAM CONSEIL – SOLIHA 08 – ENERCOOP d'accompagner gratuitement les propriétaires dans leurs projets de travaux et l'obtention d'aides financières.

Dans le contexte de l'épidémie de Covid-19 et durant la période de confinement, le groupement a dû modifier son fonctionnement et fermer les agences d'Attigny et de Charleville-Mézières au public. Les visites chez les particuliers ont été annulées.

Les accueils du public sont à nouveau ouverts sur les deux sites :

URBAM CONSEIL
23, A Rue André Dhôtel
08130 ATTIGNY
Du lundi au vendredi
09h00 à 13h00
et de 14h00 à 17h00

SOLIHA
5, Rue Vaudidon
08000 CHARLEVILLE-MÉZIÈRES
Du lundi au vendredi
09h00 à 12h00
et de 13h30 à 17h00

Les visites au domicile reprennent avec l'accord écrit des particuliers.

Les professionnels du groupement sont joignables aux horaires d'ouvertures et coordonnées habituelles :

du lundi au vendredi de 9h00 à 13h00 et de 14h00 à 17h00.

Tél : 03 24 71 00 91

Mail : habitermieux08@urbam.fr

Le Président du Conseil départemental

Opération soutenue par :

